

Dotation Politique de la Ville 2020 - Construction de la Maison du Projet et de la Création - Plan de financement prévisionnel

Collectivité	Ville de Vaulx-en-Velin	
Opération	Dotation Politique de la Ville 2020 - Construction de la Maison du Projet et de la Création	



Montant HT prévisionnel des travaux	
Poste de dépenses	Montant HT
Lot 1 - gros œuvre, VRD	243 466,77
Lot 2 - structure bois/paille, charpente, couverture bac acier	324 593,03
Lot 3 - bardage bois	115 184,34
Lot 4 - menuiseries extérieures, occultations	181 390,80
Lot 5 - métallerie, serrurerie	171 158,40
Lot 6 - plâtrerie/peinture, plafonds, sols souples	196 230,92
Lot 7 - menuiseries intérieures bois	174 637,13
Lot 8 - carrelages, faïences, chapes	89 596,88
Lot 9 - ascenseur	21 950,00
Lot 10 - chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires	240 000,00
Lot 11 - électricité	176 487,00
Mission maîtrise d'oeuvre	161 828,45
Assistance à maîtrise d'ouvrage	45 918,50
Etudes géotechniques	19 800,00
Mission CSPS	5 480,00
Mission CT	8 160,00
Mobilier	35 000,00
Imprévus	62 000,00
TOTAL HT	2 272 882,22

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) Grande Ile, la commune de Vaulx-en-Velin a souhaité développer une offre de service en proximité, en associant une Maison de la Création d’activités, pour faciliter les démarches des entrepreneurs, à une Maison du Projet, pour informer sur le projet urbain ambitieux du secteur Grande Ile.

Elle a ainsi engagé le projet de construction d’une Maison du projet et de la création au cœur de la ZAC du Mas du Taureau, qui rassemblera en un même lieu deux fonctions différentes :

> la Maison du Projet visant à informer le public sur le projet de développement urbain ambitieux du secteur Grande Ile pendant la période de travaux. Ce sera la vitrine du projet de territoire. En complément de ce rôle informatif auprès du grand public, ce lieu accueillera l’équipe du GPV (Grand Projet de Ville).

> la Maison de la Création, visant à regrouper et faciliter l’accompagnement des entrepreneurs et offrir un service de proximité. Il s’agit ainsi de rendre plus visible l’offre d’accompagnement à la création d’activités déjà proposée sur le territoire et permettre des mutualisations entre structures. Ce lieu a vocation à devenir un guichet unique pour toutes les démarches liées à la création d’activité en complémentarité de l’offre de la Métropole. La Maison de la Création hébergera des partenaires de la création d’activités (de façon ponctuelle ou permanente).

Cet équipement prendra place dans un bâtiment d’un peu moins de 1000 m², d’un étage sur rez-de-chaussée, construit en cœur de quartier et qui sera desservi par le futur tram T9. Il comprendra des lieux de vie pour favoriser les pratiques collaboratives avec des locaux adaptés et flexibles (coworking, bureaux, ateliers, etc.), des animations et de l'expertise (événements, coaching personnalisé, formations).

Plan de financement prévisionnel			
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable HT	Montant subvention
Dotation Politique de la Ville 2020	Convention du 06/10/2020	1 500 000,00	117 600,00
Société d'Equipement du Rhône et de Lyon (SERL)	Convention septembre 2023	1 500 000,00	450 000,00
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)	Décision du 20/11/2023	1 542 811,84	385 702,96
Sous-total			953 302,96
Autofinancement			1 319 579,26
Coût HT			2 272 882,22